



Les Amis du Champ-de-Mars

PROJET SITE TOUR EIFFEL

Nos 20 suggestions pour participer à la procédure de PPVE

(Participation du public par voie électronique)

11 octobre – 17 novembre 2021

1 - UNE ENQUETE PUBLIQUE FAUSSEE PAR DES INFORMATIONS TROMPEUSES

La Mairie fonde sa communication sur une fallacieuse augmentation de 40 % des « jardins et espaces végétalisés ». En réalité, il ne s'agit que de 1,7 ha, probablement 0,5 ha avec l'abandon de la végétalisation du pont d'Iéna, et on ne tient pas compte des nombreux espaces en moins, inaccessibles aux Parisiens. Le chiffre qui s'impose est celui de 35 %. Dans ces conditions, il existe de sérieux doutes sur la sincérité de l'enquête, donc sur sa validité.

2 - LES ESPACES VERTS ACCESSIBLES AU PUBLIC NE CESSENT DE DIMINUER ET LE PROJET RENFORCE CETTE TENDANCE

Une augmentation de + 40 % des jardins et espaces végétalisés ? De qui se moque-t-on ? En réalité, le Champ-de-Mars ne cesse d'être encombré, occupé, construit, clôturé, amputé. Le nouveau projet portera à 35 % la diminution des surfaces de jardin accessibles aux promeneurs ! C'est scandaleusement contraire à l'aspiration des Parisiens. Le Champ-de-Mars doit tout simplement être entretenu et rendu aux promeneurs.

3 - SUPPRIMER LES RUES TRAVERSANTES, C'EST INSECURISER LES PROMENEURS AUX HEURES CREUSES

La plupart des jardins de Paris et du monde sont protégés par des grilles et des horaires. Le Champ-de-Mars est une exception heureuse : on peut s'y rendre 24 h sur 24 grâce à des rues au trafic limité qui offrent aux piétons la possibilité de rester en vue des voitures, de ne pas se sentir isolés et vulnérables, tout particulièrement aux heures creuses. Supprimer les traversantes revient à créer une zone propice à l'insécurité et aux trafics illicites. C'est jouer contre les promeneurs. Cette insécurisation est déjà observable avec la fermeture de la rue Gustave-Eiffel ou dans les endroits touffus des jardins du Trocadéro.

4 - SUPPRIMER LES RUES TRAVERSANTES, C'EST CONTRIBUER A ISOLER LE 15E ET UNE PARTIE DU 16^{ème}

Lors de la conversion du Champ-de-Mars en jardin au début du XXe siècle, les élus du 15e arrondissement insistent beaucoup pour qu'il y eût un grand nombre de traversantes, de sorte que leur arrondissement ne fût pas coupé des quartiers centraux. Ces représentants d'un quartier populaire étaient déterminés à ce que le 15e ne fût pas coupé des quartiers centraux par une barrière végétale. C'est une des raisons pour lesquelles la conception de ce jardin inclut alors des rues traversantes. Bizarrement, cette préoccupation semble étrangère à la municipalité actuelle. Qu'en sera-t-il des habitants du 15e et d'une partie du 16e si on leur impose un barrage vert allant de la place de Fontenoy à celle du Trocadéro ?



5 - LA CULTURE HORS SOL D'ARBRES ET DE PELOUSES SUR DU BITUME POURRAIT FIGURER EN BONNE PLACE DANS UN BÊTISIER ÉCOLOGIQUE

L'implantation d'allées d'arbres et de pelouses sur le pont d'Iéna semblait l'acmé du projet de grand site tour Eiffel-Trocadéro, son élément le plus original et le plus prestigieux, couronnant l'opération après les Jeux olympiques. D'aucuns souhaitaient y voir un symbole fort de l'engagement de la Ville de Paris pour le climat, la forêt, la biodiversité, etc. Hélas, c'est exactement le contraire. Le hors-sol est le type de culture le plus artificiel et antiécologique qui soit. En outre, il y a des doutes sur sa faisabilité à cette échelle. La mairie de Paris a annoncé avoir abandonné le projet. Il faut absolument qu'elle renonce à cette écologie facile, faite d'apparences et de contresens.

6 - LE RÉTRÉCISSEMENT-SURÉLÉVATION DE LA PELOUSE CENTRALE EST UNE VRAIE PUNITION

Le tapis vert central est un lieu mythique cher aux Parisiens. En été, beaucoup de gens y viennent, parfois de loin, pour s'installer face à la tour Eiffel, profiter du soleil en journée ou prendre l'apéritif le soir. Par quelle aberration cette pelouse serait-elle réduite d'un tiers en largeur ? Il est vrai qu'elle a été durant une courte période plus étroite, mais au moins était-elle bordée de riches massifs de fleurs vivaces et a-t-elle été vite élargie. Pourquoi la surélever de trente centimètres ? Veut-on sciemment la rendre accidentogène ? Pourquoi l'entourer de lourds blocs de granit qui impriment une dureté contemporaine dans un lieu jusque-là marqué par la finesse de la Belle Époque ?

7 - C'EST UNE ABERRATION QUE DE CONSTRUIRE QUATRE IMMEUBLES SUPPLEMENTAIRES SUR LE CHAMP-DE-MARS

Deux immeubles de bureaux (à deux niveaux) avec cafétéria seraient luxueusement construits dans les jardins anglais adjacents à la tour Eiffel. En outre, deux grandes bagageries avec sanitaires et restauration rapide seraient érigées entre l'enceinte réservée et les immeubles. Les documents de présentation font preuve de virtuosité à camoufler ces constructions sous les fleurs et la brume. En outre, la végétalisation de leur toiture est comptabilisée comme espace vert supplémentaire offert aux Parisiens. Ces quatre immeubles sont simplement des aberrations. Ils n'ont pas leur place sur l'emprise du jardin.

8 - IL FAUT MODERER L'EXPANSIONNISME DE LA SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DE LA TOUR EIFFEL (SEPE)

La société d'exploitation de la tour Eiffel a fait construire une enceinte qui rend inaccessible aux Parisiens le parvis de la tour Eiffel et les deux charmants jardins anglais adjacents. De toute évidence, la sécurisation du site ne justifie nullement une emprise aussi vaste, dont on apprend qu'elle sera définitive. En outre, la SEPE, qui ne se refuse rien, s'y fait construire deux immeubles de bureaux dont les documents vantent le luxe. Par ailleurs, la SEPE piétonnise l'espace séparant la tour de la station Bir-Hakeim, notamment la partie nord de l'avenue de Suffren. Ce parcours accueille une pullulation d'édicules commerciaux proposant, paraît-il, une première rencontre des touristes avec la qualité française. Enfin, deux bagageries avec restauration rapide occuperont le mince espace entre la zone que la SEPE s'est appropriée et les immeubles. Tout cela est excessif. La tour Eiffel et son environnement ne doivent pas exclure les Parisiens dont c'est un des lieux de promenade et détente favoris. Il faut au plus vite rouvrir les deux jardins anglais aux Parisiens. L'intérêt général doit primer les stratégies commerciales de la SEPE.



Les Amis du Champ-de-Mars

9 - LE PLATEAU JOFFRE N'A PAS VOCATION À DEVENIR UN CHAMP DE FOIRE

Le plateau Joffre est situé en dehors du périmètre de l'enquête actuelle. Néanmoins, comme il a été souhaité que le projet s'inscrive dans les perspectives du grand site, il n'est pas illégitime de s'exprimer d'ores et déjà à ce sujet. En outre, certains éléments (plantations) concernent le plateau Joffre. Cette partie sud du Champ-de-Mars a reçu ces dernières années une noria d'événements promotionnels, souvent discutables. Actuellement, elle est occupée par le Grand Palais éphémère. En outre, la paysagiste y appelle de ses vœux un futur lieu de marchés et d'événements, chose que la mairie ne dément pas. Pourtant, cet espace, qui a été conçu en dernier lieu au Champ-de-Mars et non sans tâtonnements, doit être pris en considération, tout d'abord, pour des raisons patrimoniales. Les façades de Gabriel, parmi les plus belles du XVIIIe siècle à Paris, ont besoin d'un espace de dégagement. L'École militaire, et elle seule, a vocation à clore la grande perspective. Par ailleurs, il y a là des bassins qui ont un rôle paysager et bioclimatique et sont notamment un lieu de convivialité pour des enfants qui viennent (ou plutôt venaient) de loin pour y jouer avec des bateaux en modèles réduits. Cet espace est nécessaire à l'équilibre du jardin et il doit être respecté en tant que tel.

10 - LE QUADRILATÈRE DU CHAMP-DE-MARS EST UN DES ENSEMBLES LES PLUS COMPLETS DE LA BELLE ÉPOQUE, MAIS IL NE BÉNÉFICIE D'AUCUNE PROTECTION PATRIMONIALE ET LE PROJET VA ENCORE LE BANALISER

On est frappé par le niveau de détail de l'avis rendu par l'Autorité environnementale. Le ministère de la Culture, quant à lui, semble être aux abonnés absents. Le Champ-de-Mars et les rues adjacentes constituent pourtant l'un des secteurs de la Belle Époque les plus cohérents à Paris. Il ne bénéficie d'aucune protection. La tour Eiffel n'est même pas classée aux Monuments historiques, mais simplement inscrite à l'inventaire complémentaire. Le projet ONE1 rehausse la pelouse centrale en l'entourant de blocs de granit lourdingues absolument étrangers à la finesse d'origine. Les vases Médicis ainsi que les bancs en pierre sont tous à moitié cassés et rien n'est envisagé à leur sujet. Cela ne l'est pas davantage en ce qui concerne la dernière statue de l'allée Paul Deschanel qui a été enlevée et dont le bassin où elle se reflétait sert désormais de vide-poche. On prévoit de remplacer, place Rueff, le bassin central et ses figures fluviales par un bac carré métallique noirâtre (phase après JO). La perspective à la française est sans arrêt bouchée par un bric-à-brac où excelle particulièrement la société de la tour Eiffel. Ce qui manque dans le projet, c'est donc, avant tout, une prise en compte de la dimension patrimoniale.

11 - LA PERSPECTIVE À LA FRANÇAISE EXIGE LE RESPECT DES ESPACES VIDES

La vue du Trocadéro jusqu'à l'École militaire est l'une des plus magnifiques perspectives de Paris, notamment par le fait qu'elle concerne des espaces verts et passe de façon spectaculaire sous les immenses arches de la tour Eiffel. La grandeur de ce genre de perspective à la française tient au fait que le regard glisse tout du long. Il faut du vide et une part de minéralité. Malheureusement, des obstacles sur lesquels bute la vue font partie du projet : maintien de barrières créant un domaine réservé pour la société de la tour Eiffel et bacs sur le pont d'Iéna. Imaginerait-on de remplir les allées de Versailles de containers de végétation ? En outre, dans le grand site dans lequel s'inscrit le projet ante Jeux olympiques de Paris, figure le Grand Palais éphémère (jusqu'aux JO) et ensuite une zone de marchés et d'événements recommandée par la paysagiste devant les façades classées de l'École militaire (phase après JO).



12 - LES AUTOMOBILISTES MERITENT AUSSI D'ETRE RESPECTES

René Girard souligne l'importance de la pratique des boucs émissaires, aussi regrettable soit-elle, dans la constitution des groupes humains et des sociétés. On a parfois l'impression que dans le Paris d'aujourd'hui, les automobilistes tiennent lieu de boucs émissaires, au-delà du raisonnable. Ainsi une étude d'impact trafic a-t-elle été conduite pour évaluer les conséquences de la fermeture du pont d'Iéna. Elle indique que la fermeture de ce pont, qui a pourtant dû être élargi à deux reprises, ne pose pas de problème, car le trafic se reportera sur d'autres itinéraires comme les Champs-Élysées. Mais peu après, une autre étude menée pour le projet d'aménagement des Champs-Élysées concluait que la réduction du nombre de voies des Champs-Élysées ne diminuerait pas le temps de parcours entre la Concorde et l'Arc de triomphe (au contraire, il y aurait un gain d'une minute), car le trafic se reporterait sur le pont d'Iéna. Un minimum de sérieux et de respect envers les automobilistes serait souhaitable. Même si on souhaite réduire le recours à la voiture en ville, cette dernière fait partie d'un ensemble de solutions de mobilité auquel chacun d'entre nous a recours selon les circonstances. La fermeture des traversantes du Champ-de-Mars et du pont d'Iéna dégraderait considérablement le trafic automobile, quoi qu'en pensent des cabinets d'études complaisants. Il se créerait des zones de bouchons autour d'un barrage vert. Cela contribuerait à l'isolement du 15^e et d'une partie du 16^e. En outre, comme cela affecterait aussi les bus, on créerait des voies réservées supplémentaires qui, par un effet domino, détérioreraient encore plus la circulation des automobilistes. Dans tout cela, où est la recherche de l'intérêt général ?

13 - LE PONT D'IENA EST UN PATRIMOINE MONUMENTAL HEROÏQUE QUI EXIGE LE RESPECT DE SA MINERALITE

Ensemble néoclassique, encadré par quatre cavaliers (gaulois, romain, grec et arabe), il bénéficie de signatures prestigieuses comme celle de Préault. Il s'accorde mal avec les bacs à fleurs bas de gamme et les plantes dont on va le verdir. Imaginerait-on remplir les allées de Versailles de végétation au prétexte de les rendre plus vertes ? La minéralité de la chaussée peut, certes, être critiquable sur le plan thermique, mais elle apporte une inégalable impression de clarté et d'espace.

14 - GRACE A SES ELARGISSEMENTS SUCCESSIFS, LE PONT D'IENA PERMET AUX PIETONS ET AUX VEHICULES DE TRAVERSER LA SEINE A CET ENDROIT IMPORTANT SANS SE GENER. RESPECTONS CET EQUILIBRE

15 - POURQUOI, AU TROCADERO, TRANSFORMER UN ROND-POINT QUI FONCTIONNE EN QUADRUPLE CARREFOUR ?

Dans toute la France, en effet, depuis plusieurs décennies, on crée des ronds-points pour remplacer les carrefours, ces derniers étant générateurs de chocs meurtriers. Environ 60 000 ronds-points ont été créés. Pourquoi faire exactement l'inverse place du Trocadéro ? Pourquoi y enchaîner quatre carrefours à double sens desservant six grandes avenues ? Cette configuration sera propice tant aux accidents qu'aux embouteillages.



16 - ROMPRE L'AXE JOFFRE-PONT-D'ÉNA-FOCH POSE UN VRAI PROBLÈME MÉMORIEL

Il est prévu de déclasser la statue de Foch en la reculant au fond de la place, dans sa partie nord, contre les arbres et les arbustes. Cette statue, œuvre de Wlérick, répond à celle de Joffre placée devant l'École militaire. Ces vainqueurs de la Première Guerre mondiale semblent se saluer de loin et leur geste, qui rappelle une victoire contre la Prusse, passe au-dessus du pont d'Éna. La rupture de cet axe mémoriel et monumental qui inscrit la Grande Guerre au cœur du paysage parisien ne peut être décidée à la légère.

17 - LES CONCEPTEURS DU PROJET N'ONT RIEN COMPRIS AU FONCTIONNEMENT DE LA PLACE DU TROCADÉRO

Il suffit de se rendre place du Trocadéro pour remarquer que les piétons sont tous attirés par la vue de la Seine et celle de la tour Eiffel. Penser qu'ils vont changer d'avis et tourner le dos à la tour Eiffel pour aller profiter, dans l'autre sens, de la végétalisation du fond de la place est une absurdité. Il convient aussi de prévoir des nuisances liées à la création de cet amphithéâtre : d'abord, la mairie de Paris sera inévitablement tentée d'utiliser ce lieu pour y organiser une noria d'événements ; ensuite, les bouchons prévisibles vont se former juste devant les lieux de convivialité tels que cafés et brasseries.

18 - L'UTILISATION D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE SIMPLIFIÉE DU TYPE JEUX OLYMPIQUES (PPVE) EST ARTIFICIELLE ET CONSTITUE UN DETOURNEMENT DE PROCÉDURE

Le législateur a prévu une consultation simplifiée pour les équipements olympiques et l'accès à ces équipements. En effet, il faut être sûr d'avoir le temps de les construire avant les épreuves. Cependant, le réaménagement du grand site Champ-de-Mars/Trocadéro s'inscrit dans le long terme. Il déborde largement les aménagements temporaires nécessaires pour les JOP. D'ailleurs, les dossiers d'information fournis au public indiquent que ces équipements sportifs sont « non connus à ce jour » et, bien sûr, aucune étude ne porte sur leurs accès. La Mairie souhaite en réalité simplement embellir (tout du moins embellir à ses yeux) cet endroit de Paris avant l'afflux de touristes de 2024. C'est ce qu'elle appelle le « phasage ». Remarquons qu'une situation similaire se présente pour Notre-Dame : les pouvoirs publics souhaitent que sa restauration soit terminée en 2024. Cela ne fait pas pour autant de la cathédrale un équipement sportif relevant de la loi JOP. La restructuration du grand site Champ-de-Mars est une opération de long terme particulièrement importante (107 millions d'euros). Elle doit donc bénéficier d'une enquête publique en bonne et due forme.

19 - IL Y A MIEUX À FAIRE À PARIS QUE DÉPENSER UN BUDGET PHARAONIQUE POUR PAS GRAND-CHOSE

Le document de présentation affirme que « le projet est pensé dans un esprit de sobriété ». Cependant, initialement estimé à pas moins de 70 M€, dont 40 pour la phase avant JO, il a été voté à 107 M€ et pourrait atteindre 120 M€ (soit six fois le budget du Loto du Patrimoine). Est-il vraiment raisonnable d'engager un tel budget pour un résultat aussi médiocre ? Faut-il rappeler que le projet ne crée que 1,7 ha de verdure supplémentaire et probablement seulement 0,5 ha depuis l'abandon du projet de végétalisation hors sol du pont d'Éna ? Cet espace vert n'a pas besoin d'un investissement pharaonique, mais d'un budget de fonctionnement bien dimensionné. Il doit être entretenu et rendu aux Parisiens.



Les Amis du Champ-de-Mars

20 - UN MORATOIRE S'IMPOSE

Le projet est particulièrement coûteux (107 millions d'euros, dont 40 avant les JOP) et de nombreuses voix s'élèvent pour dire que cet argent pourrait être mieux utilisé ailleurs dans Paris. Les Amis du Champ-de-Mars, ainsi que tous ceux qui aiment et fréquentent ce jardin pensent très majoritairement que le projet est particulièrement mal conçu. Imaginé unilatéralement, il détériorerait gravement le fonctionnement de ce site exceptionnel. Les aménagements envisagés ne sont nullement liés aux installations olympiques, d'ailleurs non connues à ce jour. En outre, on peut penser que la tenue des jeux et la forte affluence prévisible réduiraient à néant une partie des 40 millions d'euros investis prématurément. Enfin, la végétalisation du pont d'Iéna, que l'on pensait devoir être admirée comme fleuron du projet et symbole de l'engagement écologique de Paris, est abandonnée à cause, justement, de son caractère antiécologique. Tout cela induit à demander un moratoire, le temps de revoir et d'adapter le projet.